

Les mesures de Berne pour réduire la bureaucratie ne font pas l'unanimité

ADMINISTRATION Le Conseil fédéral a présenté 28 dispositions pour alléger la charge réglementaire. Economiesuisse estime qu'il «faut en faire beaucoup plus» et l'Union patronale évoque des «mesurettes»

RICHARD ÉTIENNE

Allègements administratifs dans les domaines de la TVA et de l'impôt anticipé. Adaptation des permis concernant la durée du travail. Simplification pour un remboursement du supplément réseau. Ces quelques points figurent dans une liste de 28 mesures présentées dans un communiqué du Conseil fédéral publié mercredi.

Action sur deux axes

Elles doivent permettre à Berne de s'attaquer à la charge réglementaire qui pèse sur les entreprises et doper «la compétitivité de l'économie suisse». Dans un contexte de guerre commerciale et de droits de douane. Deux jours après, aussi, la publication d'une étude des milieux économiques selon laquelle la bureaucratie coûterait 30 milliards de francs par an

en Suisse. Economiesuisse, l'USAM et l'Union patronale affirment que réduire la réglementation libérerait des capacités équivalentes à plus de 55 000 emplois.

Le Conseil fédéral, qui dit avoir déjà examiné la question cet été, propose d'agir sur deux axes: les conditions-cadres et la charge réglementaire. Tous les départements fédéraux ont fait leur introspection et, sur cette base, le Conseil fédéral a adopté son paquet de mesures, qui seront directement mises en œuvre par les départements responsables. Mais elles ne convainquent guère les milieux économiques contactés par *Le Temps*. \$

«Avec les conflits douaniers, le Conseil fédéral s'est mis à davantage écouter nos préoccupations de longue date sur le fardeau bureaucratique, et c'est à saluer», estime Cristina Gaggini, la directrice romande d'Economiesuisse. «Saluons aussi le fait que tous les départements fédéraux font cet effort et pas juste le Secrétariat à l'économie (Seco). Mais c'est seulement une première étape.» Il en faudra beaucoup d'autres pour réaliser les 30 milliards d'écono-

mies qui peuvent être faits dans ce cadre, selon elle.

Face à ce problème, le pays «ne s'est pas engagé dans un sprint mais dans un marathon», image Cristina Gaggini, en relevant que le Danemark et la Suède, en avance sur ces questions, sont à considérer comme des «benchmarks». Des progrès sur les fronts de la numérisation et de la standardisation des interfaces entre le monde des entreprises et celui de l'administration permettent là-bas de «ne pas demander trois fois la même information sous format différent», glisse-t-elle.

Incohérences évoquées

«La bureaucratie est un serpent de mer de la politique en Suisse», estime pour sa part Marco Taddei, le responsable romand de l'Union patronale suisse, en soulignant qu'en septembre 2023 a été adoptée la loi sur l'allègement des coûts et de la réglementation pour les entreprises. «Nous saluons ces mesures mais nous constatons aussi que pas grand-chose n'a été entrepris depuis la mise en place de cette loi, et qu'il a fallu le choc des droits de douane avec les Etats-

Unis pour que le Conseil fédéral sorte de sa torpeur, dit-il. Et ce n'est pas avec ces mesurettes qu'on va y arriver.»

Marco Taddei évoque des incohérences. Dans son «Monitoring de la bureaucratie», un document de référence, le Seco indique que ce sont, par exemple, les questions de droit et de sécurité au travail qui posent le plus de problèmes administratifs; or, elles sont tout juste effleurées dans les 28 mesures. «Si on veut lutter contre le fléau de la bureaucratie, il faut élargir le champ d'action aux cantons et aux communes, sinon c'est un coup d'épée dans l'eau», estime Marco Taddei. «Et traiter la question du zèle et de la culture administrative suisses. Rapprocher les fonctionnaires des milieux économiques et instaurer un dialogue donnent souvent de bons résultats», ajoute-t-il.

Dans certains domaines, comme le numérique, le Conseil fédéral procédera à un examen approfondi avant de proposer des allègements. Berne estime en effet que ces dossiers requièrent un certain investissement des collectivités et rendra compte de l'avancement de ses travaux à l'automne 2026. ■